

Les victimes de corruption entre 2016 et 2018

Selon les enquêtes « Cadre de vie et sécurité » conduites en 2018 et 2019, en moyenne chaque année, 1 034 000 personnes âgées de plus de 14 ans déclarent avoir été victimes de corruption lors des deux années précédant l'enquête, soit 1,98 % de la population.

Parmi elles, 407 000 auraient reçu des demandes de pots-de-vin afin d'obtenir un service (victimes de demandes de corruption) et 707 000 personnes auraient reçu des propositions de pots-de-vin afin qu'elles fournissent un service (victimes de propositions de corruption). Parmi ces victimes, 8 % seraient victimes des deux types de corruption¹.

Les hommes, et les personnes de 30 à 39 ans, sont majoritairement représentés parmi les victimes de corruption, qu'il s'agisse de demandes ou de propositions². Parmi l'ensemble des victimes, 62 % étaient salariées d'une entreprise, d'un artisan ou d'une association, soit 488 000 personnes.

Plus précisément, 65 % des auteurs de demandes de corruption étaient salariés du privé ou à leur compte. Pour près de la moitié des auteurs de propositions de corruption, ils s'agissaient d'avancer leurs propres intérêts personnels et non représenter un tiers dans le cadre professionnel.

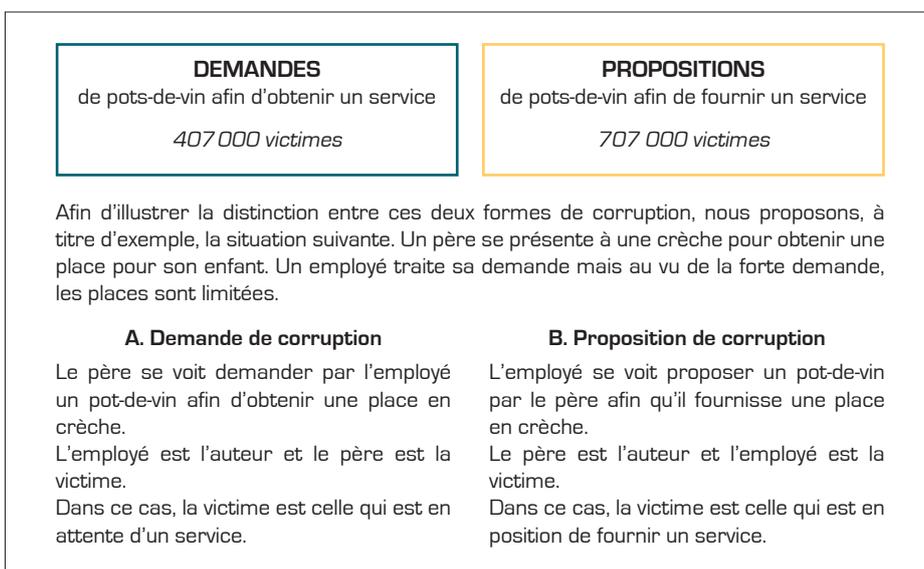
Pour 484 000 personnes, le moyen de corruption qui leur a été demandé ou proposé a été de l'argent. Pour 360 000 victimes, le résultat attendu de la corruption aurait été l'obtention d'un service.

« La corruption peut se définir comme l'agissement par lequel une personne investie d'une fonction déterminée, publique ou privée, sollicite ou accepte un don, une offre ou une promesse en vue d'accomplir, retarder ou omettre d'accomplir un acte entrant, d'une façon directe ou indirecte, dans le cadre de ses fonctions » (Service central de la prévention de la corruption, 2004).

Il est difficile de mesurer et d'appréhender l'ampleur de ce phénomène qui est, par définition, caché. En effet, le nombre de condamnations pour corruption n'est pas représentatif de l'ampleur du phénomène, il est plus indicatif du fonctionnement de la justice d'un pays (Transparency International, 2016). C'est pour cela que l'organisation *Transparency International* se fonde sur plusieurs outils dont des enquêtes d'opinion et de perceptions afin de développer un baromètre mondial de la corruption.

Depuis 2018, l'enquête de victimation « Cadre de Vie et Sécurité » (CVS) a intégré des questions sur la corruption. Cette note sera ainsi basée sur les enquêtes CVS pour apporter des éléments sur les victimes et les contextes dans lesquels ces actes de corruption ont eu lieu en France.

1 Schéma des types de corruption



(1) Dans la mesure où une personne peut déclarer avoir reçu des demandes et propositions de corruption, la somme des victimes de ces deux types de corruption est supérieure au nombre de victimes totales de corruption.

(2) Il est important de noter la fragilité de certaines analyses que nous présentons dans cette note, au vu du faible échantillon pour certaines catégories.

Deux types de corruption : demandes et propositions

Le questionnaire individuel administré lors de l'enquête CVS distingue les personnes déclarant avoir reçu des demandes de pots-de-vin ou de cadeaux en contrepartie de services ou de produits, de celles qui en ont reçues les propositions.

Dans ce premier cas de demande, la victime est la personne qui souhaite obtenir un service ou produit et l'auteur celui qui peut le fournir. Lors d'une proposition, la victime est la personne qui peut fournir un service ou produit et l'auteur celui qui souhaite l'obtenir. L'action prise par l'auteur, la personne qui est à l'initiative de la corruption, déterminera ainsi le type de corruption dont la personne a été victime dans cette note, une demande ou une proposition (voir schéma 1).

Au sens juridique, il existe une distinction entre la corruption passive qui est le fait du corrompu et la corruption active qui est le fait du corrupteur (SSMSI, 2020). « La corruption passive est le fait pour un agent compétent de se laisser « acheter » pour accomplir ou ne pas accomplir un acte de sa fonction. La corruption active est le fait pour une personne de rémunérer l'accomplissement ou le non-accomplissement d'un tel acte par l'agent compétent » (Dalloz, 2019).

Nous avons choisi de présenter les résultats de cette enquête de la manière dont les questions ont été posées aux enquêtés, c'est à dire en distinguant les personnes ayant reçu des demandes de celles ayant reçu des propositions de corruption. Nous ferons ainsi référence à deux types de corruption : les demandes et les propositions.

Selon les enquêtes conduites en 2018 et 2019³, en moyenne 407 000 personnes âgées de plus de 14 ans déclarent chaque année avoir reçu des demandes de corruption dans les deux années précédant l'enquête et 707 000 des propositions de corruption. Sur l'ensemble des victimes, 8% déclarent avoir été victimes des deux situations. Au final, on estime que 1 034 000 sont victimes de corruption en France chaque année.

Les caractéristiques des victimes

Chaque année, 623 000 hommes et 411 000 femmes en moyenne seraient victimes de corruption, qu'il s'agisse de demandes ou de

propositions, dans les deux années précédant l'enquête. Les hommes représentent près de 60% des victimes de corruption.

Sur l'ensemble des victimes de corruption, les personnes âgées de 30 à 39 ans constituent la catégorie d'âge majoritairement représentée avec en moyenne 304 000 victimes par an. Les catégories d'âge de 50 à 59 ans et de plus de 60 ans sont les moins représentées avec respectivement 148 000 et 149 000 victimes.

Lorsque nous analysons cette répartition de catégories d'âges selon le type de corruption, les victimes âgées de plus de 60 ans représentent 11% des victimes ayant reçu des propositions de corruption contre 19% des victimes ayant reçu des demandes. En d'autres termes, elles sont plus représentées parmi les victimes qui sont en attente d'un service ou produit que parmi celles qui sont en position de le fournir.

La question de l'enquête concernant la proposition de corruption portant exclusivement sur le domaine professionnel⁴, il est possible que cette spécificité ait pu avoir un impact sur la catégorie d'âge des plus de 60 ans étant donné que celle-ci se rapproche de l'âge de la retraite professionnelle.

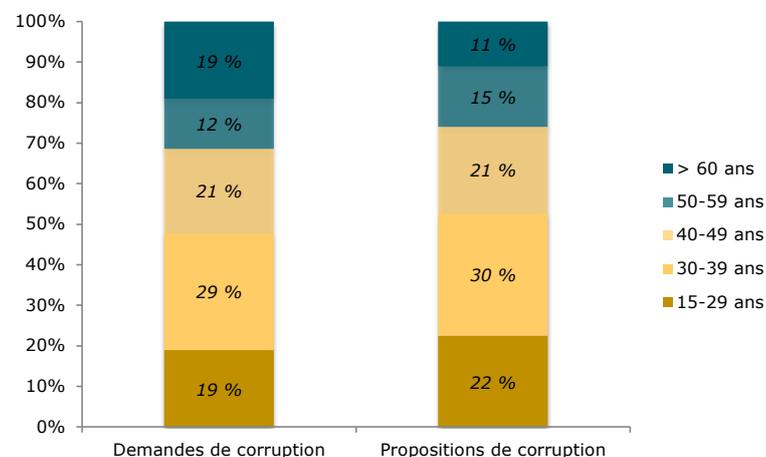
Nous notons également que parmi les répondants de l'enquête, 95% des victimes de corruption, demandes et propositions, étaient de nationalité française.

L'environnement dans lequel la corruption a eu lieu

À la question concernant les demandes de corruption, les répondants indiquent l'environnement dans lequel l'acte de corruption a eu lieu. Pour 47% des victimes de ce type de corruption, soit 190 000 personnes, cela a eu lieu dans le cadre de leurs affaires personnelles et privées, par exemple lors d'une demande de place en crèche pour leur enfant (voir schéma 1). Pour 47% également cela a eu lieu dans le cadre de leur travail et pour 7%, soit 28 000 personnes, cela a eu lieu dans les deux cadres.

De par la formulation de la question, les situations de propositions de corruption ont exclusivement eu lieu dans le cadre professionnel, ce qui représentent 707 000 victimes.

2 Répartition des catégories d'âges des victimes selon le type de corruption (%)



Champ : Personnes âgées de 14 ans et plus victimes de corruption, France métropolitaine.
Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », Insee-ONDRP-SSMSI, 2018-2019.
Note de lecture : Parmi les victimes de propositions de corruption, 11% avaient plus de 60 ans.

(3) Chaque enquête portant sur les incidents de victimation ayant eu lieu dans les deux années précédant l'enquête, notre période d'étude est ainsi de 2016 à 2018.

(4) Question de l'enquête CVS : « Au cours des deux dernières années, dans le cadre de vos fonctions ou votre métier, est-ce que quelqu'un vous a proposé un pot-de-vin ou un petit cadeau en échange de vos services ou d'une faveur en relation avec votre métier ».

Ainsi, chaque année en moyenne 925 000 personnes âgées de plus de 14 ans déclarent avoir été victimes de corruption, à travers des demandes et/ou propositions, dans leur environnement professionnel durant les deux années précédant l'enquête. Dans le cadre de l'environnement personnel et privé, le nombre de victimes est de 219 000.

Statuts socioéconomiques des victimes

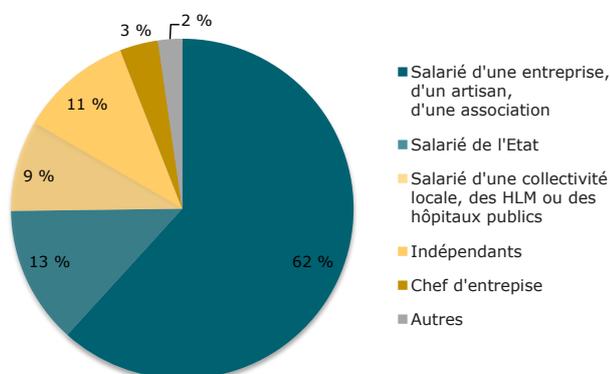
Sur l'ensemble des victimes de corruption 829 000 personnes étaient actives, soit 80%, et 205 000 personnes étaient inactives. Cette dernière catégorie inclut les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage. Parmi les victimes de corruption en activité, 94%, soit 775 000 personnes, faisaient partie de la population active occupée, c'est-à-dire ayant un emploi, et 6%, soit 53 000, étaient chômeurs.

Le droit pénal français distingue la corruption impliquant un membre de la fonction publique⁵ (Art 432-11 et Art 433-1 du Code pénal) de celle qui n'en implique pas, appelée la corruption privée (Art 445-1 et Art 445-2 du Code pénal). La distinction entre la corruption active et passive est également maintenue au sein de la corruption dite privée ou publique et implique des peines différentes.

Le statut professionnel des répondants en activité se déclarant victimes de corruption dans le cadre professionnel, soit 924 000 personnes, a été renseigné pour 75% d'entre eux. Parmi eux, 22% étaient salariés de l'État, d'une collectivité locale, des HLM ou des hôpitaux publics, et 62% étaient salariés d'une entreprise, d'un artisan ou d'une association.

La répartition des victimes selon leur statut professionnel diffère lorsque nous étudions les types de corruption séparément. En effet, les indépendants représentent 22% des victimes de demandes de corruption et 7% des victimes de propositions de corruption. Les indépendants sont ainsi plus largement représentés parmi les victimes lorsqu'elles sont en attente d'un service ou produit et que l'auteur leur demande un pot-de-vin afin de le fournir. Il s'agit de l'inverse pour les salariés du public qui sont plus largement représentés parmi les victimes de propositions avec 25% contre 9% des victimes de demandes. Autrement dit, les salariés du public sont plus largement représentés parmi les victimes lorsqu'elles sont en position de fournir un service ou produit et que l'auteur propose un pot-de-vin afin de l'obtenir.

③ Le statut des victimes de corruption



Champ : Personnes âgées de 14 ans et plus victimes de corruption, France métropolitaine. Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », Insee-ONDRP-SSMSI, 2018-2019. Note : La catégorie Autres comprend les personnes ayant répondu Aide un membre de sa famille sans paye et Salarié d'un particulier.

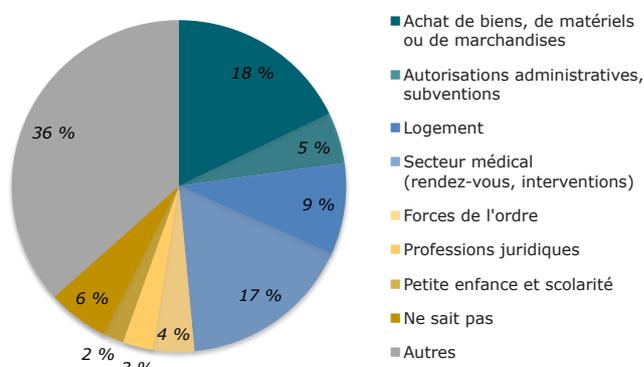
Présentation des auteurs

De par la nature de l'enquête de victimation, nous disposons de très peu d'informations concernant les auteurs de ces actes de corruption. En effet, il est seulement demandé aux victimes d'identifier le secteur d'activité professionnelle des auteurs.

Parmi les victimes de demandes de corruption, 83% ont renseigné le domaine économique de l'auteur⁶. Les auteurs ayant demandé des pots-de-vin ou des cadeaux aux victimes afin de leur fournir un service ou produit travaillaient, pour 22% d'entre eux dans une administration ou un établissement public et pour 68% dans une entreprise privée ou à leur compte. Plus précisément, 17% des auteurs travaillaient dans le secteur médical, 9% dans le logement et 18% dans l'achat de biens, de matériels ou de marchandises.

La question posée aux victimes de propositions de corruption étant différente, nous disposons, pour 82% d'entre elles, d'informations sur l'entité ou la personne que l'auteur représentait lors de l'acte. Pour 49% de ces auteurs, ils se représentaient eux-mêmes en tant que particulier pour leurs affaires personnelles. Afin d'illustrer cette situation, nous reprenons l'exemple du schéma ④, un père propose un pot-de-vin à un employé de la crèche afin d'obtenir une place pour sa fille. Dans ce contexte, l'auteur se représente lui-même en tant que particulier pour ses affaires personnelles. Environ 23% des auteurs de propositions de corruption (132 000 personnes) représentaient un fournisseur de l'entreprise de la victime, 14% (80 000 personnes) une entreprise cliente, 12% (70 000 personnes) un autre particulier et 2% (10 000 personnes) un représentant d'une administration ou d'un établissement public.

④ Les domaines économiques de travail des auteurs dans des actes de demandes de corruption



Champ : Personnes âgées de 14 ans et plus victimes de corruption, France métropolitaine. Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », Insee-ONDRP-SSMSI, 2018-2019.

Moyen de corruption demandé et/ou proposé

Parmi les victimes de demandes de corruption, le moyen de corruption qui leur a été demandé a été renseigné pour 66%, soit 269 000 victimes⁷. L'argent a été le moyen de corruption le plus souvent demandé avec 72%, suivi ensuite par les services pour 20% et enfin les objets pour 8%. En d'autres termes, 193 000 personnes en moyenne par an reçoivent des demandes d'argent afin d'obtenir un service ou un produit dans les deux années précédant l'enquête.

(5) Une personne dépositaire de l'autorité publique, chargée d'une mission de service public, ou investie d'un mandat électif public.

(6) Les enquêtés ayant pu être victimes de demandes de corruption dans leur environnement privé et professionnel, certains ont pu répondre à cette question deux fois.

(7) Notons qu'il existe un champ libre permettant aux victimes de décrire les faits mais que, au vu du nombre de réponses et de la difficulté de compréhension, celui-ci n'a pas été analysé afin d'assurer l'objectivité des réponses.

Concernant le deuxième type de corruption, le moyen de corruption qui a été proposé aux victimes a été renseigné pour 85%, soit 599 000 victimes. L'argent a été le moyen le plus fréquemment proposé, avec 49%, suivi par les objets pour 30% et des services pour 22%. En moyenne, 291 000 personnes par an déclarent avoir reçu des propositions d'argent afin qu'elles fournissent un service ou produit dans les deux années précédant l'enquête. Nous constatons ainsi une répartition plus équilibrée des trois moyens de corruption reçus par les victimes de propositions de corruption.

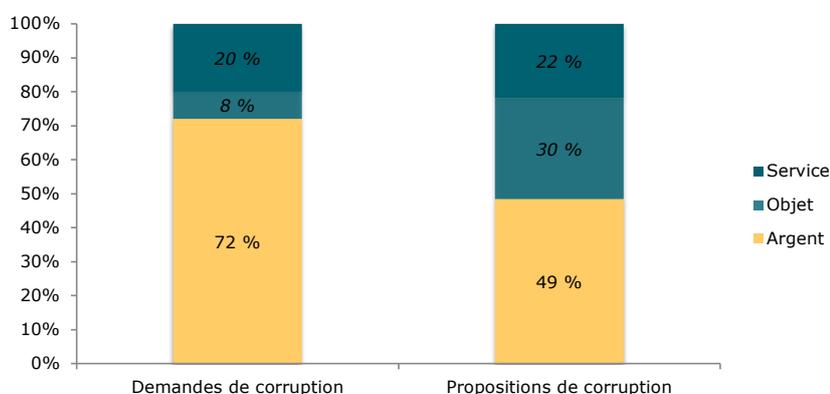
Gains attendus de la corruption

Sur l'ensemble des victimes de corruption, demandes et propositions, pour lesquelles le gain attendu a été renseigné (89%), il s'agissait de

l'obtention d'un service pour 360 000 d'entre elles. Pour 256 000 victimes, le gain attendu était d'accélérer l'obtention d'un service, pour 288 000 victimes il s'agissait de faire aboutir une transaction commerciale et pour une minorité, 10 000 victimes, d'obtenir quelque chose à quoi en principe elles n'avaient pas le droit.

L'exemple du schéma ⑤, dans la situation de demandes comme de propositions, peut illustrer ces différents gains à l'exception de la transaction commerciale. L'obtention d'un service correspondrait à une place en crèche alors qu'il n'en reste plus de disponible, l'accélération d'un service correspondrait à une place en crèche pour l'année en cours plutôt que l'année suivante, l'obtention de quelque chose sans droit correspondrait à une place en crèche hors secteur autorisé.

⑤ Moyen de corruption demandé/proposé



Champ : Personnes âgées de 14 ans et plus victimes de corruption, France métropolitaine.
Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », Insee-ONDRP-SSMSI, 2018-2019.

Point Méthodologique

Cette étude est basée sur les données issues des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2018 à 2019 et plus particulièrement sur le questionnaire individuel. Près de 27 000 personnes ont été interrogées entre 2018 et 2019. Après pondération, l'échantillon est représentatif de la population âgée de plus de 14 ans et résidant en France métropolitaine. Il est important de noter que cette enquête est déclarative c'est-à-dire qu'elle repose sur les déclarations des répondants.

La définition utilisée pour les catégories d'activité des personnes (actifs, actifs occupés, inactifs) est celle employée par l'Insee.

Au vu du faible échantillon de répondants pour certaines catégories, il est important de noter la fragilité de certaines analyses que nous présentons dans cette note. Par exemple, certaines catégories d'âge réparties selon le type de corruption représentent moins de 50 répondants.

Bibliographie

Dalloz. (2019). *Corruption*. Fiches d'orientation.

Service central de la prévention de la corruption. (2004). *Corruption active et passive. Fiche pratique*.

SSMSI. (2020). *Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2019*.

Transparency International. (2016). *Indices de perception de la corruption de Transparency International*. Récupéré sur Transparency International France: <https://transparency-france.org/publications/indices-de-perception-de-corruption/#.XrEjuxMzaCQ>